

# COMMUNE



## DE VENTAVON

CONSEIL MUNICIPAL N° 08 du 16 décembre 2022

L'an deux-mille-vingt-deux et le 16 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de VENTAVON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Juan MORENO, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 décembre 2022.

**Présents :** Mmes BENISTANT Agnès, BOUCHET Nathalie, M. BEDERIAN Alexandre, BELLON Michel, BEYNET Gérard, CHAUVIN Christian, LANG Jean-Luc, LATARD Sébastien.

**Absents ayant donné procuration :** Mme CHASTEL Sandrine à M. LANG Jean-Luc, Mme HECTOR France à M. MORENO Juan, M. ROUMIEU Régis à Mme BOUCHET Nathalie

**Absents :** M. BORGNA Éric, CHEVAL Jérôme

**Secrétaire de séance :** M. BEDERIAN Alexandre

Ouverture de séance à 18h35

### DEL 2022-67 – Décision modificative n°2 – Budget Eau et assainissement année 2022

Le Maire explique à l'Assemblée qu'il convient de procéder à des virements de crédits concernant les travaux source de Rouans et pour régulariser des écritures d'amortissement et propose au Conseil les virements, comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D- 6062 – Produits de traitement	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D- 6063 – Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00 €	1 391,00	0,00 €	0,00 €
<b>Total D 011</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 391,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R – 7811 – Reprise sur amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 391,00 €
<b>Total R 042</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 391,00 €</b>
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 391,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 391,00 €</b>
D 2313- 922 – Constructions	-22 391,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D 2313- 923 – Constructions	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total D 23</b>	<b>-22 391,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D – 28031 – Amortissements	0,00 €	2 391,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total D 040</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 391,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Investissement</b>	<b>-22 391,00 €</b>	<b>22 391,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 12 voix pour :

- **APPROUVE** les virements de crédits du budget eau assainissement 2022.

**DEL N° 2022-68-Objet :** Travaux coordonnés de construction des réseaux d'assainissement sur le secteur nord de la commune et de renouvellement d'une partie du réseau supprimé d'eau potable du haut Villard– Demande de subventions.

Le Maire rappelle au conseil la délibération 2015-15 du 17 février 2015 par laquelle il avait été décidé de lancer une étude pour construction d'un réseau d'assainissement sur le secteur nord de la commune afin de

raccorder une quarantaine d'habitations en créant une station d'épuration sur la parcelle cadastrée C 1756 appartenant à la Commune.

Il précise également qu'il avait été décidé également de renouveler une partie du réseau surpressé d'eau potable du haut Villard qui est très ancien et génère de nombreuses fuites d'eau.

Il propose au conseil municipal de lancer cette opération coordonnée pour les travaux de construction des réseaux d'assainissement sur le secteur nord de la commune, les travaux de renouvellement d'une partie du réseau surpressé d'eau potable du haut Villard.

Le montant de cette opération a été estimée à la somme de 1 322 697,50 € HT soit 1 587 237,00 € TTC.

Il rappelle que la commune est située en zone ZRR et propose au Conseil Municipal de solliciter une aide financière auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR, du Département et de l'Agence de l'Eau pour un montant de dépenses retenu comme suit :

Détail opération	Montant HT	Montant TTC
Travaux + frais d'opération	1 322 697,50 € HT	1 587 237,00 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>1 322 697,50 € HT</b>	<b>1 587 237,00 € TTC</b>

Le plan de financement prévisionnel est proposé comme suit :

Financeurs	Montant HT prévisionnel	Répartition par organisme financeur sur montant total HT
ETAT - DETR	264 539,50 €	20 %
Département	396 809,25 €	30 %
Agence de l'Eau	396 809,25 €	30 %
Autofinancement	264 539,50 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 322 697,50 €</b>	<b>100%</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité par 12 voix pour :**

- **Approuve** le programme de travaux coordonnés d'un montant de **1 322 697,50 € HT soit 1 587 237,00 € TTC** (y compris maîtrise d'œuvre) et décide de lancer la consultation des entreprises dans les meilleurs délais pour une réalisation en 2023 ;
- **Décide** de retenir le plan de financement présenté ci-dessus pour **1 322 697,50 € HT** de travaux et sollicite une aide de l'Etat dans le cadre de la DETR, du Département et de l'Agence de l'Eau ;
- **Dit** que l'enveloppe budgétaire correspondant à ces travaux sera inscrite au budget eau 2023 et que la collectivité aura recours à l'emprunt pour le financement de l'opération ;
- **Autorise** le maire à signer tout document se rattachant à cette opération.

Fin de la séance à : 19h10

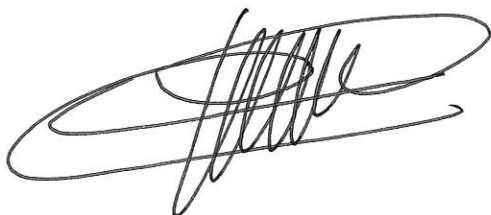
Fait à Ventavon le 23 décembre 2022

Délibérations affichées le 19 décembre 2022

Compte-rendu publié le 23 décembre 2022

Le secrétaire de séance

BEDERIAN Alexandre



Le Maire

Juan MORENO

